

ELECTIONS MSA du 20 au 31 janvier

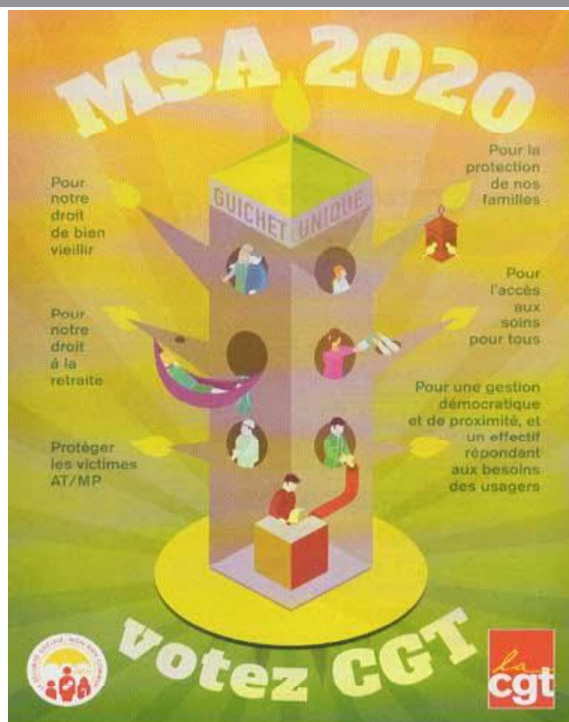
VOTEZ CGT

Vous êtes appelés à élire vos délégués MSA du 20 au 31 Janvier 2020. Ces délégués éliront ensuite les administrateurs de votre caisse MSA

Dans un contexte marqué par un recul social sans précédent, qui frappe de plein fouet actifs et retraités, renforçant précarité et misère, face à une nette dégradation des services rendus par la MSA envers ses ressortissants du fait des politiques d'austérité menées par le gouvernement et le patronat, à un moment où les grandes conquêtes sociales sont passées à la moulinette libérale, **le vote CGT sera, comme par le passé, l'outil indispensable pour maintenir et développer les droits des assurés sociaux.**

Les élus CGT ont toujours défendu les intérêts des assurés, ils continueront sur cette voie pour les cinq années à venir.

Contrairement à certains syndicats, la CGT n'a jamais voté et ne votera jamais de budget d'austérité à l'encontre des assurés de notre caisse MSA et des salariés de la MSA !



Le 100% SECU c'est possible !

MSA 2020 : VOTEZ CGT

La CGT revendique un retour aux principes fondateurs de la Sécurité sociale, la solidarité et l'universalité. Elles s'inscrivent dans la perspective d'un système plus juste et égalitaire, où les richesses créées par le travail doivent être au service de l'intérêt général, donc collectif, et de la réponse aux besoins sociaux de toutes et tous. Notre Sécurité sociale, ses objectifs, ses principes, sont symboles d'une société moderne, juste et solidaire. La santé, la retraite... aiguisent les appétits de la finance. On tend à passer « de la carte Vitale à la carte bleue ». Nous proposons d'engager un vaste débat sur le principe d'une Sécurité sociale intégrale, un 100 % Sécu, un seul collecteur et payeur.

Mettre un terme à l'étouffement de la MSA

La CGT agit avec détermination pour combattre tout ce qui affaiblit la Mutualité sociale agricole (MSA) et donc la protection sociale, qui doit être un véritable service public. Nous nous opposons aux velléités de remise en cause du guichet unique. Notre volonté prend en compte les besoins des salariés et des retraités, qui sont aujourd'hui de plus en plus éloignés des lieux où ils peuvent poser les questions concernant leur propre protection sociale.

Dans ce sens, la création d'urgence d'un minimum de 3500 emplois à la MSA est une nécessité pour répondre aux exigences des affiliés. Les politiques et décisions de ceux qui dirigent la MSA, l'agrobusiness et une technostucture intégrée au système capitaliste, ont gravement déséquilibré notre caisse et son budget. Les agriculteurs y contribuent pour environ 20 % et en bénéficient pour près de 60 % – notamment les plus gros d'entre eux. Les mesures prises aggravent encore ce déséquilibre, compensé par les cotisations des salariés agricoles, par la solidarité de la Sécurité sociale (et donc encore des salariés), des caisses de l'État (et donc, une nouvelle fois, des salariés et de la population), et enfin par des plans de restructurations et de licenciements des salariés de la MSA eux-mêmes.

La MSA est la « vache à lait » du pouvoir et du grand patronat agricole pour gérer un vaste « plan social » accompagnant la disparition de petites et moyennes exploitations venant conforter la concentration agraire. Cette fuite en avant met en cause l'ensemble de la protection sociale agricole de notre pays.

Ce ne sont pas les pertes d'emplois, les fusions des caisses et la réduction des moyens financiers qui devraient être à l'ordre du jour, mais une volonté forte d'investir réellement dans la création d'emplois et le renforcement du service public de proximité.

Les orientations mises en œuvre aujourd'hui correspondent à une centralisation bureaucratique des décisions, à une main mise sur les fonds de la protection sociale et une privatisation rampante.



DES REVENDICATIONS URGENTES POUR UNE PROTECTION SOCIALE DU XXI^e SIÈCLE

La retraite à 60 ans et à 75 % du revenu d'activité

La création d'emplois et l'augmentation des salaires sont les facteurs clés du financement des retraites. Un socle commun de garanties est indispensable pour tous. Garantir la possibilité d'un départ à 60 ans, d'un départ anticipé à 55 ans pour travaux pénibles, assurer un niveau de pension d'au moins 75 % sont des revendications au cœur de nos combats syndicaux d'aujourd'hui.

L'argent existe

Rééquilibrer les cotisations sociales entre le travail et le capital, supprimer les exonérations patronales, faire payer les riches, ces mesures rapporteraient tout de suite plus de 90 milliards d'euros pour les retraites.

Des retraites de moins en moins complémentaires

Non à une nouvelle hausse de cotisations payées par les salariés. Non à la gestion patronale de nos caisses de retraite complémentaire qui aboutit à la réduction de nos pensions.

Quel financement de la solidarité ?

Le salaire socialisé est la base fondamentale de notre système de Sécurité sociale. Il est la meilleure garantie pour ne pas brader nos droits. Le pillage des cotisations sociales par le patronat et le gouvernement, notamment par les exonérations multiples, est à éradiquer.

« Reste à charge zéro »

Les contributions patronales doivent augmenter pour permettre de réduire à zéro « le reste à charge » pour les assurés sociaux. Le désengagement de la Sécurité sociale au profit de l'assurantiel privé a pour seule conséquence l'augmentation des dépenses de santé et l'accroissement des inégalités.

Réorganiser le système de santé

Il faut des centres de santé partout, en finir avec la rémunération à l'acte, maintenir la santé en dehors du domaine lucratif, renforcer et développer les hôpitaux de proximité.

Travail et santé, indissociablement liés

Notre santé n'a pas de prix. La prévention et l'éducation du travail et de la santé sont indispensables. Pour cela, il faut renforcer le champ de la Sécurité sociale.

Instituer un droit de « bien-vieillir »

Pour un grand service public de la santé et de l'action sociale, pour accompagner la perte d'autonomie, des structures de soins adaptées dotées de personnels en nombre suffisant, une allocation pour vieillir dans la dignité sont des exigences populaires immédiates. La prise en charge de la perte d'autonomie doit relever de la solidarité nationale et de la branche « maladie » de la Sécurité sociale. Elle ne peut reposer sur la solidarité familiale. Les revenus financiers du patronat doivent contribuer à la prise en charge de l'autonomie.

La CSG, une aliénation des salariés

La fiscalisation du financement de la protection sociale est « en marche ». Macron veut « booster » cette logique financière mettant en cause la couverture sociale et la santé. Au lieu de « pomper » les salariés, la création d'emplois stables est une urgence sociale. Les plus riches, les dividendes et le patronat doivent être taxés.

Politiques familiales : investir pour l'avenir

Le droit à une politique familiale solidaire dont le financement doit passer par un renforcement de la branche famille.

La CGT appelle l'ensemble des salariés, actifs et retraités, à voter pour les listes CGT afin d'agir pour stopper la casse et peser sur les choix à venir.

Maintenir notre régime de protection sociale qui assure des prestations santé, famille et retraite est essentiel. Améliorer ce système de protection sociale est un enjeu immédiat, c'est possible avec un meilleur partage des richesses immenses déjà produites.

Tout est question de volonté et de choix politique : il nous appartient d'imposer nos choix ici par le vote !

UNECCA CGT – Bourse du Travail, 3, rue du Château d'Eau, Bureau 313, 75010 PARIS

site internet : www.cgta.net

Contact : contact@cgta.net